

OFFICIEL. ASSEMBLEE GENERALE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière DE L'ANNEE 1900.

Résolutions et Lois.

Bill du Sénat No 21. Par M. CAGE.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 4. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 5. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 6. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 7. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 8. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 9. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 10. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 11. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 12. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 13. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 14. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 15. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 16. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 17. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 18. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 19. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 20. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Prémierement-Mettre dans la circulation des timbres de commerce en argent...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 4. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 5. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 6. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 7. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 8. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 9. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 10. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 11. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 12. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 13. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 14. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 15. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 16. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 17. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 18. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 19. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 20. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 21. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 22. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 23. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 24. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 25. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 26. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 27. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Prémierement-Mettre dans la circulation des timbres de commerce en argent...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 4. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 5. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 6. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 7. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 8. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 9. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 10. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 11. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 12. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 13. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 14. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 15. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 16. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 17. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 18. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 19. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 20. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 21. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 22. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 23. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 24. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 25. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 26. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 27. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

VAPEURS. Mandeville, Lewisburg et Madisonville. STEAMER NEW CAMELIA.

EXCURSIONS. Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

CROMWELL Steamship Co. POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

ALLEZ WAUKESHA. Le premier des lieux de plaisance du grand Nord-Ouest.

The Mettawas KINGSVILLE, ONTARIO. Sur la rive droite du lac Erie.

BANQUE NATIONALE WHITNEY. Capital \$ 400,000.

L'ANNUAIRE SOARDS POUR L'ANNEE 1900. Vol. XXVII.

Voites de sûreté pour dépôts. munies de ce qu'il y a de plus moderne.

Il y a des mots qui devraient vous tuer sur le coup. Comment ne suis-je pas mort en entendant la réponse que tu me fis.

CHEMINS DE FER. Queen and Crescent Route. Trains Vestibules Solidés.

Part: De la Nouvelle-Orléans. 7:30 p. m. Arrive: A Meridian. 8:30 p. m.

Part: De Meridian. 1:30 p. m. Arrive: A Nouvelle-Orléans. 7:30 p. m.

LOUISVILLE & NASHVILLE. ANNONCE ET SUIV. EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CRABS VESTIBULES DE FULLMAN.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE. The Western Railway of Alabama.

Librairie Française. MEYER-MURCK, 156 WEST 28TH STREET NEW YORK.

Correspondant-dépôt de l'Etat de la Louisiane. Abonnements au "Petit Journal".

CHEMINS DE FER. LA ROUTE PREFEREE. Bendre dans les Montagnes de la Virginie.

LA MEILLEURE ROUTE. LA PLUS RAPIDE. Denver et aux lieux de plaisance du Colorado.

W. A. KELLOND & G. P. A. W. H. MURRAY. Agents généraux.

Yazoo & Mississippi Valley. Départ: Nouvelle-Orléans. Arrivée: Memphis.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN. Express Cal. et Mexico. M. O. et Houston Local.

SR RAILWAY. La Route de Chère sans. Changement entre New York et New Orleans.

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY. 704 rue Knight, New-Orléans.

AVIS. Exécution de testament. Le défunt a légué sa fortune à son épouse et à ses enfants.

AVIS. Exécution de testament. Le défunt a légué sa fortune à son épouse et à ses enfants.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort. Elle voulait la retirer et se rejeta en arrière.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort. Elle voulait la retirer et se rejeta en arrière.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort. Elle voulait la retirer et se rejeta en arrière.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort. Elle voulait la retirer et se rejeta en arrière.

Il était resté debout, de l'autre côté de son bureau, en face de madame de Villefort. Elle voulait la retirer et se rejeta en arrière.